



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOURIRE ET RIOU

Assemblée publique

Date : Le mercredi 12 décembre 2018
Heure : 19 h
Endroit : Saint-Épiphane

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Lussier souhaite la bienvenue aux membres. Vérification du quorum. Absent : Mme Linda Angers	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : 2.1 Ajouts ou changements à l'ordre du jour ;	Mme Johanne Lussier fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. M. Dionne apporte des ajouts au point 8. →Musique vs théâtre ; →Le 21 décembre 2018 ; →Méritas. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 octobre 2018	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Hélène Thériault QUE le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2018 du conseil d'établissement soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.	Mme Lussier nous mentionne que suite à la démission verbale de M. Ndjembi, M. Dionne s'est proposé pour le poste d'un an. Adopté à l'unanimité.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3 Plan d'action pour traiter l'intimidation et la violence à l'école;</p>	<p>NDDS + Riou : Pour ces deux écoles, les élèves auront droit à un souper après les classes ainsi qu'à des jeux organisés par les enseignants. Le départ est prévu pour 18h.</p> <p>Mme Johanne nous mentionne que les élèves des quatre écoles bénéficieront d'une journée au Stade Premier Tech le 1^{er} février prochain de 10 h15 jusqu'à 14 h 15. Lors de cette sortie, leur diner sera fourni.</p> <p>Mme Lussier informe les membres qu'il y aura une journée flottante le lundi 25 février prochain pour Riou, Notre-Dame-du Sourire et La Chanterelle.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Dupuis QUE les dérangements à l'horaire soient adoptés tels quels. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Édith Dumont présente le rapport du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école et nous en fait le résumé.</p> <p>M. Dionne demande si la situation a déjà mal été par le passé dans les écoles. Mme Johanne explique que tout va très bien et que depuis que le service de garde applique les mêmes règles, les élèves fonctionnent encore mieux. Elle nous informe que les quatre écoles ne sont pas pourvues d'élèves à problèmes et que nous n'avons plus besoin du programme d'Unité Sans Violence car lorsqu'un problème survient on le règle généralement toute suite. De plus, elle ajoute que nous sommes très chanceux que tout aille aussi bien dans nos écoles et que c'est très positif.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Dionne</p>	

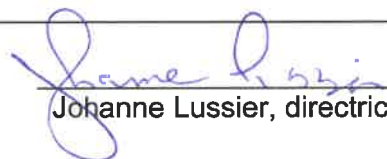
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Mme Nancy Dubé, nous fait part de son désir de se procurer des vélos-pupitres afin de les essayer en classe et éventuellement devenir une classe flexible. Mme Dubé a eu la chance d'essayer divers éléments liés à ce type de classe particulière lors d'un congrès. Elle nous mentionne que les élèves ont de plus en plus besoin de bouger et que celui-ci serait très bénéfique pour les élèves. Le vélo-pupitre ne fait aucun bruit et il est ajustable à chaque personne. Les élèves pourront à tour de rôle utiliser cette nouvelle acquisition. Elle fait la demande au conseil afin d'utiliser l'argent provenant des projets entrepreneuriaux des années antérieures ainsi que l'argent qui sera amassé lors d'une campagne de financement à venir. Comme chaque bureau vaut 1700\$ plus taxes, l'approbation du Conseil est requise pour que le transfert soit accepté car nous possédons déjà l'argent dans le compte. On informe les membres que l'achat de ces vélos-pupitres ne vient en aucun cas couper les services offerts aux élèves. Mme Johanne Lussier ajoute que c'est en lien avec PVER commission scolaire qui a pour but de faire bouger les enfants davantage.</p> <p>Il est proposé par Sharon Woodman QUE les dépenses supplémentaires soient toutes acceptées telles quelles.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>5. Objet d'information :</p> <p>5.1 Projet éducatif ;</p>	<p>Mme Johanne mentionne que la première rencontre concernant le projet éducatif des écoles a eu lieu il y a quelques semaines. Les membres se sont fait une tête avec tous les documents. Mme Lussier nous fait la lecture de la vision et de la mission des écoles. Les procédures nécessitent beaucoup de temps et de travail et les enseignants ont été libérés pour mettre en place un échéancier afin de pouvoir présenter le projet à la fin de l'année scolaire. Les quatre équipes-écoles ont travaillé ensemble afin de remplir les divers documents sur les valeurs, les forces et les vulnérabilités des écoles.</p>	

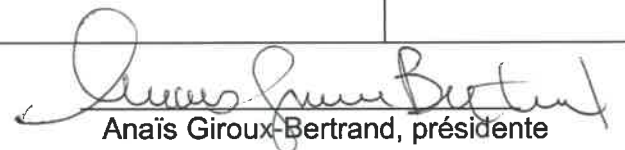
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER.
<p>5.2 Levées de fonds;</p>	<p>De plus, chaque municipalité a été approchée afin d'obtenir une description de chaque municipalité comme population, nombre de famille, l'historique... de chaque communauté dans le but de dresser un petit portrait de chaque communauté. Un questionnaire est remis aux parents pour avoir leur vision à eux aussi. Il est proposé par un membre parent de faire un tour de table afin d'apporter des idées pour compléter la feuille. Même si nous avons fait le tour rapidement ensemble, il est demandé aux parents du conseil de remplir la feuille du projet éducatif individuellement et retourner par l'enfant avant le 9 janvier 2019.</p> <p>En bout de ligne, deux objectifs devront être sélectionnés en lien avec le PVER. Mme Johanne mentionne que le conseil sera avisé des développements au fur et à mesure.</p> <p><u>Bilan final</u></p> <p><u>Moisson-d'Arts</u></p> <p>Les élèves de l'école ont amassé 3135\$ avec le vélo-marcheton. Une activité de vélo virtuel devait avoir lieu au marché de Noël en collaboration avec Cyclo-Expert. Malheureusement, le matin de l'évènement, la compagnie a déclaré faillite. Les donateurs ont été rappelés afin de savoir si les montants offerts pour l'activité seraient toujours remis. Un seul organisme c'est réitéré. Nous avons malgré tout fait un profit de 515\$.</p> <p>Un grand total de 3650\$ a été amassé par 98 élèves soit ; 37,24\$/élèves.</p> <p>*** Des dépenses sont à prévoir pour la fin de l'année en lien avec le paiement de la traverse vers l'île. ***</p> <p><u>Notre-Dame-du-Sourire et Riou</u></p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Des profits de 1 470\$ ont été générés avec la vente de chocolat effectué avec la Campagne Humeur. Avec un total de 94 participants, chaque élève a ramassé en moyenne 15,64\$.</p> <p><u>La Chanterelle</u></p> <p>Pour l'école La Chanterelle, une campagne de vente de bûches a été réalisée. Au total, les 18 participants ont amassé une somme de 1585\$ soit ; 88,05\$/ élèves.</p> <p>Mme Lussier souligne la réussite de ces belles campagnes de financement qui ont été très lucratives. Elle rappelle que l'école Riou effectuera une campagne de vente de fromage. De plus, elle souligne que les boîtes à savon ont été sorties de la grange de Mme Dumont après 7 ans d'entreposage et que ces petits bolides de 5 pieds de long avec direction, ont été construits en collaboration avec le Pavillon-de-l'avenir. Les tacots sont désormais en vente. Mme Johanne enverra une photo des tacots aux membres.</p>	
<p>6. Correspondance - Pause :</p>	<p>Aucun élément pour ce point.</p>	
<p>7. Rapports responsables :</p> <p>7.1 Service de garde</p>	<p>Mme Marie-Hélène Thériault nous annonce qu'étant donné que l'école Moisson-d'Arts est une école considérée comme étant défavorisée, une subvention de 109\$/enfants inscrits a été offerte au service de garde, ce qui totalise une somme de plus de 4000\$. Chaque enfant aura donc la chance de recevoir une collation gratuite à tous les après-midis, et ce, pour toute l'année.</p> <p>Mme Marie-Hélène nous informe que les élèves participeront à la réalisation d'un livre de recettes collectif, qui sera réalisé dans les deux services de garde.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.5 Enseignants.</p>	<p>M. Dany Dupuis, représentant du comité de parents, a assisté à une rencontre au mois de novembre dernier et suite à un contretemps n'a pas pu être présent lors de la dernière rencontre du 4 décembre. Lors de la rencontre de novembre, un questionnaire en lien avec le plan engagement vers la réussite devait être rempli. M. Dupuis mentionne que celui-ci a soulevé beaucoup de questionnements de la part des membres. Une fois complété, le formulaire sera soumis à Mme Sonia Julien. Les questions portaient en général sur la perception des parents sur l'école, les questions posées étaient larges et il n'y avait pas de mise en contexte. C'est ce que déplore M. Dupuis. Qui n'a toutefois pas encore reçu le compte rendu de la rencontre du 4 décembre dernier, mais nous l'aurons pour la prochaine rencontre du conseil.</p> <p>Mme Nancy Dubé mentionne que depuis la dernière rencontre, une hygiéniste dentaire est passée voir les enfants afin de poser un scellant sur leurs dents. Le tout a été offert aux élèves sélectionnés gratuitement.</p> <p>La première rencontre des 6^e années avec le directeur de l'école secondaire a eu lieu. Il présentait les différents parcours offerts à l'école. Une visite a aussi été faite à l'École secondaire de Rivière-du-Loup.</p> <p>Fête de Noël le 20 décembre à Riou et Notre-Dame-du-Sourire.</p> <p>Mme Valérie Gagné nous informe que les violons ont été reçus à La Chanterelle. La réaction des enfants est plus que positives, ils sont motivés et très contents. On constate beaucoup d'entraide entre les élèves. Parmi ces violons, 4 sont achetés et les autres sont en location. Une activité parascolaire de violon a même été mise en place et sur 17 élèves, 16 se sont inscrits.</p> <p>Un spectacle a eu lieu à l'église de l'Isle-Verte. Les élèves de Notre-Dame-du-Sourire ainsi que ceux La Chanterelle se sont joints aux étudiants du milieu et ont pris part à la chorale De la</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>8. Autres points</p> <p>8.1 Varia</p>	<p>terre à la mer animée par Mme Chantal Dubé. Ils ont été intégrés pour quelques chansons. Ce fut un très beau moment.</p> <p>Musique vs théâtre</p> <p>M. Nicolas Dionne s'interroge sur le fait que les écoles Riou et Notre-Dame-du-Sourire ne disposent pas des mêmes cours complémentaires soit ; la musique et l'art dramatique. Il demande s'il ne serait pas possible d'envisager de continuer la musique quand ils s'en vont à l'école Riou. Mme Nancy Dubé l'informe que c'est un choix d'école et que cela permet aux élèves de toucher aux différentes formes d'arts. Une possibilité pourrait être d'instaurée de la musique en parascolaire si nous trouvons une personne compétente qui accepterait de se déplacer.</p> <p>21 décembre 2018</p> <p>Réglé précédemment.</p> <p>Méritas</p> <p>Mme Annie Levesque a soulevé le point qu'elle aimerait que les élèves reçoivent des méritas à ceux qui se sont démarqués comme par le passé.</p>	
<p>9. Date de la prochaine séance</p>	<p>Le 20 février 2019 à Saint-Francois-Xavier-de-Viger.</p>	
<p>12. Période de questions</p>	<p>Aucune question.</p>	
<p>13. Levée de l'assemblée</p>	<p>Levée de l'assemblée à 21h30 proposée par M. Nicolas Dionne et acceptée à l'unanimité.</p>	


 Johanne Lussier, directrice


 Anaïs Giroux-Bertrand, présidente